

EPSAN - Etablissement Public de Santé Alsace Nord  
141 avenue de Strasbourg, 67171 Brumath Cedex

<b>Identification du poste :</b>  N° FINESS établissement d'affectation : 670013366  GHT de rattachement : GHT Basse Alsace Sud Moselle  <u>Quotité</u> : 100% 10 Demi-journées hebdomadaires <u>Lieu d'exercice</u> : Unité de géronto psychiatrie intersectorielle UGPI	<b>Classification RH :</b> Infirmier  Spécialité d'exercice : <input checked="" type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Enfance et adolescence <input type="checkbox"/> Personne âgée  Pôle : 67 G 04 et 67 G 08 Chef de pôle Dr Cristina Rusu Cadre Supérieur de Santé/Cadre de pôle Maria Kuhn-Medina maria.kuhn-medina@ch-epsan.fr
---	--

## Description du contexte/environnement du poste

Situé dans le Bas-Rhin, à proximité de Strasbourg, capitale européenne, capitale de Noël, la région offre différentes possibilités de cadre de vie que ce soit dans les hauteurs, les plaines ou près des villes.

L'Etablissement Public de Santé Alsace Nord est le plus important hôpital psychiatrique d'Alsace couvrant 404 communes sur les 522 du département, soit 68% de la population adulte du Bas-Rhin (718 000 habitants), avec 8 secteurs de psychiatrie générale, 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Depuis le 1er juillet 2022, l'EPSAN est en direction commune avec l'hôpital La Grafenbourg, qui intervient dans le champ des personnes âgées.

L'établissement dispose de deux sites d'hospitalisation à temps complet (354 lits répartis à Brumath et Strasbourg) ainsi que 330 places réparties sur plus de 30 structures extrahospitalières, mais aussi de deux structures médico-sociales (FAM et MAS 64 lits), d'une USLD de 72 lits et d'un IFSI/IFAS.

L'EPSAN c'est 1.600 agents répartis sur le territoire au service de la santé mentale.

- Création de poste
- Postes vacants
- Poste susceptible d'être vacant à la date du



Le Pôle de psychiatrie générale regroupant les secteurs 67 G 04 et 67 G 08, est un pôle exclusivement urbain.

Son activité se déploie sur le territoire de Strasbourg pour les quartiers de Cronembourg, Poteries, Hohberg, Koenigshoffen, Montagne Verte, Elsau, Gare Sud, Gare Nord, Orangerie, Robertsau et les communes de l'Eurométropole suivantes : Eckbolsheim ; Vendenheim, Reichstett, La Wantzenau.

Pour répondre aux besoins de soins psychiatriques de la population adulte de ce territoire il dispose de :

- 2 unités intersectorielles d'admissions de 25 lits, dont l'une est spécialisée dans l'accueil des personnes en soins sans consentement
- 2 centres medico-psychologiques
- 2 hôpitaux de jour
- 2 centres d'accueil thérapeutique à temps partiel.

Le Pôle de psychiatrie générale regroupant les secteurs 67 G 04 et 67 G 08 est également en charge d'assurer les soins psychiatriques de la personne âgée pour les des secteurs 67 G 04- 67 G 06- 67 G 07- 67 G 08. Pour cette activité de psychiatrie plurisectorielle de la personne âgée il dispose de :

- 1 unité intersectorielle spécialisée dans les soins aux personnes âgées de 20 lits
- 1 hôpital de jour de psychiatrie de la personne âgée (HJPPA)

Le pôle coordonne aussi la réponse aux besoins de soins psychiatriques pour les personnes précaires vivant à la rue et/ou n'ayant pas accès aux droits de santé pour la population du Bas-Rhin avec

- 1 équipe mobile de psychiatrie précarité (EMPP)
- 1 permanence d'accès aux soins de santé de psychiatrie (PASS-Psy)

Enfin, le pôle participe à la réponse aux urgences psychiatriques grâce à une présence médico soignante dans le service des urgences psychiatriques des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : 2 ETP psychiatres praticiens hospitaliers et 2 ETP IDE relevant du pôle font partie de l'équipe de soins des urgences psychiatriques des HUS.

Le travail du pôle s'inscrit dans une démarche de psychiatrie communautaire qui s'appuie sur un important travail partenarial et de réseau. Ceci afin à prodiguer des soins au plus près des lieux de vie des personnes concernées.



## Mission(s) générale(s)

Les IDE en unité de géronto psychiatrie intersectorielle ont pour mission de dispenser des soins curatifs, de prévention, d'éducation à la santé et d'accompagnement à des personnes de plus de 65 ans atteintes de troubles psychiatrique.

### Activités principales

- Accueillir le patient et sa famille
- Accompagner et soutenir les patients et les familles au cours de l'hospitalisation
- Eduquer et informer le patient et sa famille concernant les examens, la pathologie, les traitements dans le respect des compétences
- Mettre en œuvre la démarche de soins et participer à l'élaboration du projet de soins du patient.
- Réaliser et contrôler les soins techniques sur prescription médicale
- Réaliser et contrôler les soins relevant du rôle propre infirmier et les soins dits de base : hygiène, confort, prévention des risques
- Surveiller l'état des patients en rapport avec leur pathologie et leur thérapie
- Assister le médecin lors des soins techniques
- Organiser et animer des activités thérapeutiques
- Réaliser de entretiens infirmiers
- Coordonner les activités de soins
- Transmettre des informations écrites ou orales pour assurer la continuité des soins
- Planifier et valider les soins horaires et quotidiens
- Organiser et mettre en œuvre l'admission, le transfert et la sortie des patients
- Argumenter une situation clinique
- Identifier les situations d'urgence et y faire face par des actions adaptées
- Tenir à jour le dossier du patient
- Saisir l'activité de soins dans le logiciel adéquat
- Réaliser et réceptionner les commandes, réception et stockage d'articles et produits
- Encadrer et collaborer avec les catégories professionnelles placées sous leur responsabilité
- Encadrer les stagiaires et les nouveaux agents
- Maintenir l'environnement du patient et du travail dans un état de propreté optimale
- Respecter l'organisation et les règles définies au sein de l'unité
- Participer et initier aux travaux de recherche en soins infirmiers
- Gérer les aspects administratifs du service
- Participer au maintien de la continuité du service public
- Assurer des missions administratives : validation des présences des patients, admissions, sorties
- Contribuer au fonctionnement logistique de la structure : commande et rangement du linge et du matériel



## Caractéristiques particulières du poste

Les caractéristiques particulières et contraintes du poste sont les suivantes :

- Exercice principal en intra hospitalier
- Contribution à la réflexion clinique des différents professionnels par la participation aux réunions cliniques hebdomadaires, synthèses, réunions partenariales.
- Participation aux réunions de pôle, à la vie institutionnelle de l'établissement.

## Responsable(s) hiérarchique(s)

- Direction des soins et de la qualité
- Cadre supérieur de santé du pôle G 4-8
- Cadre de santé

## Liens fonctionnel(s)

- Equipes de soins en psychiatrie
- Services sociaux de la Ville
- Partenaires culturels et associatifs
- Partenaires de santé et partenaires sociaux
- Professions libérales
- Equipes de recherche en soins
- IPA
- IFSI
- Services logistiques techniques et administratifs
- Bureau des admissions, BAO



## Compétences attendues ou souhaitées

Dans le cadre de la politique de secteur en psychiatrie, le candidat devra avoir la capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire, savoir faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative pour la mise en place de projets. Le professionnel est incité à s'impliquer dans le travail institutionnel. Il doit pouvoir faire preuve de souplesse pour exercer –en fonction des impératifs de service (remplacement maladie par exemple), d'autres activités ou d'autres fonctions dans le pôle, partiellement ou totalement, sur demande du cadre.

### Compétences requises :

#### **Connaître :**

- Les techniques relationnelles propres à la communication bienveillante
- Les pathologies mentales et les particularités liées au vieillissement
- Les dispositifs sociaux d'aide aux personnes âgées et les principales structures d'accueil et d'hébergement
- Les réseaux de soins, de suivi social et les services spécifiques aux personnes âgées
- Les politiques nationales et locales à destination des personnes âgées
- Les protocoles propres à l'établissement
- Le projet de soins

#### **Savoir :**

- Travailler en équipe
- Coordonner les activités de soins
- Co-animer un groupe de patients et gérer les interrelations
- Elaboration un projet écrit d'activité sociothérapeutiques et le mettre en œuvre
- Etablir une communication adaptée et bienveillante avec les personnes soignées atteintes de troubles psychiatriques, leurs proches et leurs aidants
- Savoir repérer les signes et comportements d'allure psychiatrique, et transmettre ses observations à l'oral et à l'écrit
- Evaluer le degré d'autonomie d'une personne dans sa capacité à satisfaire ses besoins quotidiens, au niveau de trois champs principaux : alimentation, hygiène, mobilité dans la ville, et l'accompagner dans leur développement
- Participer à une analyse systémique des situations de soins
- Etablir le projet thérapeutique des patients et contribuer à son évolution, au sein de l'équipe pluriprofessionnelle
- Etre capable d'organiser son travail en collaboration avec d'autres professionnels de santé

#### **Savoir-être :**

- Savoir observer, écouter
- Savoir déléguer
- Etre tolérant et respectueux envers les patients et les collègues
- Etre créatif
- Etre dans la culture apprenante



**Spécialités ou connaissances complémentaires :**

- Etre titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier
- Permis VL
- Maitrise de l'outil informatique

**Qualités professionnelles :**

- Disponibilité, ouverture d'esprit, esprit d'initiative, positivisme
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Esprit d'équipe
- Capacités d'écoute
- Travail en équipe pluriprofessionnelle

**Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :**

**Mme Maria KUHN-MEDINA**

Cadre supérieure de pôle 67 G 04 et 67 G 08

Tél. : 03 88 68 **23 48** ou 06 32 94 52 53

Mail : [maria.kuhn-medina@ch-epsan.fr](mailto:maria.kuhn-medina@ch-epsan.fr)

**M. Gilles HAAR**

Cadre supérieur de santé, direction des soins

Tél : 03 88 64 **77 08** – Secrétariat : 03 88 64 **57 41/ 61 51**

Mail : [gilles.haar@ch-epsan.fr](mailto:gilles.haar@ch-epsan.fr)

Retrouvez toutes les informations sur [www.ch-epsan.fr](http://www.ch-epsan.fr)

